l'aient pas remplacé par *elleborus*, terme de civilisation. Mais on ne peut expliquer que les anciens n'aient pas rapproché *consilīgō* et *uērātrum*, si l'on n'admet qu'ils y voyaient deux plantes distinctes. Ils ne reconnaissaient pas toujours les caractères généraux d'un genre[1]. Des quatorze espèces d'euphorbe relevées dans Pline et Dioscoride, huit seulement sont groupées sous le nom de *tithymallus* ; les autres ont nom *peplis*, *euphorbia*, *hippophaes*, etc., figurant parmi les *papauera* ou les *lactucae*. Des caractères morphologiques secondaires aux yeux des botanistes modernes leur apparaissaient comme essentiels, et nous pouvons *a priori* penser que *consilīgō* et *uērātrum* ont désigné des espèces différentes d'hellébore.

Le *uērātrum* des Latins est l'*Helleborus niger L.*, notre rose de Noël, et *radicula*, synonyme de *consilīgō*, n'a donné aucun nom italien de cette espèce, mais seulement de l'*H. foetidus L.* (notre pied de Griffon) et de l'*H. viridis L.* (hellébore vert, herbe à sétons), justement les plus employés dans l'art vétérinaire. Le dernier est d'origine montagnarde ; ses feuilles sont lancéolées et finement dentées. C'est à lui que convient le mieux le synonyme *sarraca* « en dents de scie » de Ps.-Diosc. IV, 162. Ce doit être notre *consilīgō*.

On est tenté de rapprocher *silīgō* et *consīligō*. Mais ces deux plantes n'ont aucun point commun ni dans leur morphologie ni dans leurs emplois. Aucun nom de plante ne présente une formation semblable. *Conferua*, *confirma*, *consecrātrix*, *consolida*, *conuoluulus* sont d'un type tout différent. Mais un certain nombre de termes en *-āgō*, *-īgō* sont issus de formes verbales : *depetīgō* (et *im-*), *ēsurīgō*, *forāgō*, *intertrīgō*, *orīgō*, *pendīgō*, *prūrīgō*, *scatūrīgō*, *uertīgō*, *uorāgō* (A. Ernout, *Rev. Phil.*, 1941, p. 106). *Consilīgō* rappelle *consonīgō*, nom de la pivoine dans Ps.-Apul. 65, l. 15 adn., qui doit être rapproché de *consonāre* et signifie « la plante qui produit des vents » (cf. Pline, XXVII, 86, *radix eius uentris dolores sedat in uino aluumque purgat* ; la jusquiame est appelée *symphōniaca* « musicienne » pour la même raison). Il n'est pas impossible de voir en *consilīgō* un dérivé verbal. Les auteurs anciens insistent

1. A vrai dire, Pline était incapable de le faire lui-même. Il ne se rend qu'exceptionnellement compte qu'il décrit deux fois sous deux noms différents une même plante, selon qu'il s'inspire de Théophraste ou d'une autre source (qui, selon toute vraisemblance, est aussi celle de Dioscoride).

sur l'intérêt de laisser en place un certain temps le séton : Vég., *Mul.* I, 12, 2, *radiculam inseres, quae ibidem sponte sua tamdiu permanebit, quousque...* ; Col. VI, 5, 4, *quam (sc. radiculam) cum recens plaga* (le trou pratiqué dans le lobe de l'oreille) *comprehendit, ita continet ut elabi non possit. Siterus* est apparenté à got. *setjan* « placer ». Un primitif **consīdīgō* serait satisfaisant pour le sens. *Consīdere*, dit des choses, signifie « s'établir, s'installer » ; on le rencontre chez les médecins avec la valeur de « rester en place, tenir » (Celse, VI, 18, 2 ; VII, 14 ; 16 ; Cael. Aur., *Chron.* IV, 3, 20). L'on sait que la plante poussait dans les montagnes marses. Doit-on ajouter le mot à la liste plus ou moins extensible de mots témoignant du passage de *-d-* à *-l-*, phénomène que Conway, *I. F.* II, 157 sq., a considéré comme un dialectisme sabin? G. Bottiglioni[1], le dernier auteur à traiter de ce problème, en conteste le caractère sabin et réduit considérablement le nombre des exemples. La forme marse *nouesade*[2] et Varron lui-même, *L. L.* V, 74, *Nouensides a Sabinis*, semblent lui donner raison. Mais, même si l'on ne profite pas de l'heureuse présence de *consilīgō* sur le domaine marse, la famille de *consīdere* offre deux exemples de cette évolution, avec *solium* et *soliar* (cf., pour un mot en *-ūgō*, l'opposition *ūdus* / *ūlīgō*). Il faut tenir compte, toutefois, de l'attraction exercée par le bien connu *silīgō*. *Consilīgō* nous apparaît ainsi comme la racine « qui reste en place », c'est-à-dire comme une « herbe à sétons ».

J. ANDRÉ.

1. *Di alcuni presunti sabinismi del lessico latino*, *St. Etr.*, XVII, 1943, p. 315-328.
2. Inscr. de Marruvium, Planta, *Osk. Umbr. Dial.*, II, 543, n. 243.

V

MOTS ET FINS DE MOTS TROCHAÏQUES DANS L'HEXAMÈTRE LATIN

PAR J. PERRET
Professeur à la Sorbonne

SOMMAIRE. — *Mots et fins de mots trochaïques sont soumis dans l'hexamètre à un certain nombre d'interdits (relatifs à leur itération, à la structure verbale des pieds voisins, à l'élision, etc...) ; ils sont affectés à la production d'effets spéciaux (animation de l'énoncé, préparation des clausules). Explication des faits. En continuité avec une évolution déjà commencée dans la versification dramatique, l'évolution de l'hexamètre reflète ici une transformation de la prononciation.*

On sait que dans les vers ïambiques et trochaïques de l'ancien théâtre latin il n'arrive presque jamais qu'un demi-pied soit partagé entre une syllabe finale et la syllabe suivante. Il semble, au contraire, à première vue, que dans l'hexamètre latin, héritier sur ce point des libertés de l'hexamètre grec, un tel partage ne prête à aucune observation. Nous nous proposons de relever ici un certain nombre d'indices qui témoignent que, dans l'hexamètre tout aussi bien, ce partage n'était pas sans procurer quelque perturbation du rythme, en sorte que l'usage des structures où il intervient était soumis à des restrictions nombreuses et affecté particulièrement à la production d'effets spéciaux.

LES RESTRICTIONS DE L'USAGE

A) Une des restrictions les plus notables apportées à l'emploi de mots ou de fins de mots trochaïques apparaît sous la forme de l'interdit qui pèse, plus ou moins rigoureux, sur l'itération d'une telle structure verbale dans deux pieds consécutifs.

Il est particulièrement rare que les premières brèves des dactyles III^{e} et IV^{e} soient constituées toutes deux par des syllabes finales : Lucrèce en a 5 exemples, Horace 8, Ovide 1 ; il n'en est aucun exemple chez Cicéron, Catulle, Virgile, Tibulle, Properce,

Manilius, Lucain, Valerius Flaccus, Silius, Claudien, Prudence[1].

Il est rare que les premières brèves des dactyles IIe et IIIe soient constituées toutes deux par des syllabes finales : Lucrèce en a 32 exemples, Virgile 18, Horace 11, Catulle et Properce 3, Cicéron et Tibulle 2, Manilius 1 ; il n'en est aucun exemple chez Ovide, Lucain, Valerius Flaccus, Silius, Claudien, Prudence[2].

Il est un peu plus fréquent que les premières brèves des dactyles IVe et Ve soient constituées toutes deux par des syllabes finales : Lucrèce en a 16 exemples, Cicéron et Catulle 1, Virgile 124, Horace 98, Tibulle 3, Properce 21, Ovide (*Met.* I-IV) 28, Manilius 21, Lucain (I-V) 6, Valerius Flaccus 42, Silius (I-X) 124[3].

Le pourcentage des vers où les premières brèves des dactyles Ier et IIe sont constituées toutes deux par des syllabes finales ne semble, lui non plus, presque jamais atteindre l'unité : j'en compte 12 exemples dans les *Bucoliques* (829 v.), 18 dans les *Géorgiques* (2.188 v.) ; il n'y en a aucun dans Catulle LXIV ; étudiant de ce point de vue les 1.000 premiers vers de chaque poème, Drexler en a relevé 7 dans l'*Énéide*, 6 dans Lucrèce et dans les *Métamorphoses*, 8 dans Lucain ; Kösters en compte 56 chez Valerius Flaccus (5.592 v.) dont 36 dans les seuls livres VI-VIII (1.881 v.)[4].

Ces restrictions sont d'autant plus notables qu'en règle générale

1. Lucret. I, 658 ; IV, 32, 77 avec *-que* au trochée IVe, 460 ; VI, 518 ; Horat., *Sat.* I, 2, 55 ; II, 8, 12 avec *-que* au trochée IIIe ; *Ep.* I, 2, 43 ; 9, 4 avec *-que* au trochée IIIe ; II, 2, 1 avec *-que* au trochée IIIe ; *AP.* 200 avec *-que* au trochée IVe, 211 avec *-que* aux trochées IIIe et IVe, 293 ; Ovid., *Mét.* X, 95 avec *que* au trochée IVe.

2. Lucret. I, 60, 157, 399, 722, 853 ; II, 469, 818, 860 ; III, 497 ; IV, 139 ; V, 25, 490, 1048 ; VI, 193, 280, 593, 965, 1188 ; — avec *-que* au trochée IIe, I, 542, 674, 757 ; II, 213, 406 ; III, 795 ; V, 403, 1101 ; VI, 676 ; — avec *-que* au trochée IIIe, I, 928 ; III, 122 ; IV, 3, 650 ; VI, 945 ; Vergil., *Buc.* II, 6 ; V, 52 ; *Georg.* II, 493 ; *Aen.* II, 264 ; VII, 724 ; XI, 568 ; — avec *-que* au trochée IIe, *Aen.* II, 28, 452 ; V, 686 ; VIII, 275 ; XI, 273 ; — avec *-que* au trochée IIIe, *Aen.* IX, 318 ; X, 447 ; — avec *-que* aux trochées IIe et IIIe, *Georg.* I, 444 ; *Aen.* I, 85 ; II, 579 ; III, 139 ; XII, 285 ; Horat., *Sat.* I, 1, 110 ; 3, 7 ; 4, 1 avec *-que* au trochée IIe ; 6, 42 ; 8, 7 avec *-que* au trochée IIIe ; 9, 31 ; *Ep.* I, 1, 24 avec *-que* au trochée IIe ; 9, 4 avec *-que* au trochée IIIe ; 14, 30 ; II, 1, 99 ; *AP.* 361 ; Catull. 64, 405 ; 67, 27 ; 68, 81 ; Propert. II, 33, 9 ; III, 8, 23 ; IV, 7, 41 ; Cic., *Aratea*, XXXVII Buescu, 1 et 2 ; Tibull. I, 2, 27 et 63 ; Manilius, II, 221.

3. Ces chiffres sont donnés d'après C. Cavallin, *De caesuris quarti et quinti trochaeorum hexametri apud Latinos poetas coniunctis*. Diss. Lund, Norrcopiae, 1896, p. 15-23 ; aux chiffres qu'il donne pour Horace (*Sat.* et *Ep.*), j'ai ajouté *Od.* I, 28, 1 avec *-que* au trochée IVe et 23 ; on trouvera toutes les autres références chez Cavallin.

4. H. Drexler, *Hexameterstudien*, Salamanque, 1953, tableau II ; les chiffres de Drexler ne concernent que les vers où la penthémimère est prépondérante ; ils sont donc, du point de vue où nous nous plaçons, légèrement inférieurs à la réalité ; H. Kösters, *Quaest. metricae et prosod. ad Valerium Flaccum pertinentes*. Diss. Münster, 1893, p. 21.

les Latins font volontiers succéder dans un vers mots ou fins de mots de même type (*me uero primum dulces ante omnia Musae, dum faciles animi iuuenum, dum mobilis aetas*) et, en fin de vers, quand le IV^e^ pied est constitué d'une fin de mot dactylique, s'accommodent aussi bien de la clausule *pectora mulcet* (qui comporte l'itération du dactyle), que de la clausule *fata rependens* (qui l'exclut)[1].

B) Hormis au V^e^ pied où le fait a une valeur que nous reconnaîtrons ultérieurement et au I^er^ qui est traditionnellement dans le vers le lieu des plus grandes libertés, le partage des brèves du dactyle entre une syllabe finale et la suivante semble à chaque pied se heurter à des difficultés, et n'être possible qu'à des conditions minutieusement définies.

Au dactyle IV^e^, ce partage n'apparaît en moyenne pour l'ensemble des poètes latins que quatre fois pour 100 vers. Si l'on peut supposer une conformité voulue à l'usage grec chez Cicéron (2 ex.), chez Catulle (4 ex.), qui s'interdisent presque absolument cette structure, il est bien douteux qu'une telle raison soit seule valable pour les autres poètes qui manifestent leur indépendance vis-à-vis des Grecs en employant quelquefois cette structure, mais n'y recourent cependant que si rarement : Lucrèce, 92 ex. = 1 % ; Virgile, 481 ex. = 4 % ; *Métam.* I-IV, 225 ex. = 7 % ; Lucain, I-V, 126 ex. = 3 % ; les chiffres d'Horace, *Ep.* II (962 v.), 96 ex. = 10 % sont tout à fait exceptionnels[2].

Au dactyle III^e^, l'emploi d'un mot ou d'une fin de mot trochaïques paraît requérir, pour être supportable, une organisation strictement définie de l'hexamètre tout entier. Le contraste avec la liberté totale dont jouit le grec en pareil cas, ou le latin lui-même quand un intermot intervient après le III^e^ longum, est tout à fait frappant : on sait qu'en cas de mot ou fin de mot trochaïque III^e^ le poète latin s'impose en règle de ménager un intermot après les syllabes consécutives au I^er^ et au III^e^ anceps. Dans les *Bucoliques*, il y a 14 exceptions sur 107 cas ; dans les *Géorgiques*, 24 sur 231 ; dans les *Métamorphoses*, 20 sur 1.258 ; chez Lucain, 11 sur 1.532 ; chez Valerius Flaccus, 17 sur 1.237[3].

1. Cf. tableau dressé par H. Drexler, *Hexameterstudien*, IV, Göttingen, 1953, p. 97.
2. Chiffres d'après Cavallin, *op. cit.*, p. 8-10.
3. Le pourcentage des exceptions me paraît pour l'*Énéide* tout proche de celui des *Géorgiques*. On trouvera la référence des exceptions des *Métamorphoses* dans H. Mirgel, *De*

A plus forte raison, les vers où manquent à la fois les deux intermots qui semblent requis pour assurer le rythme du vers où un trochée troisième est constitué d'un mot ou d'une fin de mot sont-ils rarissimes : Lucrèce en a 25, Horace 15, Virgile 6, Cicéron 5, Catulle et Properce 3 ; il n'en est aucun chez Tibulle, dans les *Métamorphoses*, chez Manilius, Lucain, Silius, Valerius Flaccus [1].

On ne s'étonnera pas que, dans ces conditions, l'usage de la « césure au trochée IIIe » soit, par rapport à ce qu'il est en grec, considérablement réduit en latin. Chez Homère, cette césure apparaît dans 59 % des vers ; en latin, le nombre des vers où un trochée IIIe est constitué d'un mot ou d'une fin de mot n'atteint pas 6 % chez Lucrèce (426 ex. sur 7.347 vers), 9 % dans Catulle LXIV (35 ex. sur 408 v.) ; il oscille chez Virgile entre 13 et 10 % (*Buc.* 107 ex. sur 829 v. ; *Géorg.* 231 ex. sur 2.188 v.), approche de 11 % dans les *Métamorphoses* (1.258 ex. sur 11.959 v.), s'élève chez Lucain à 19 % (1.532 ex. sur 8.060 v.) et chez Valerius Flaccus à 22 % (1.237 ex. sur 5.592 v.) [2].

Au IIe pied, quoique avec des exigences moins complexes, le partage des brèves du dactyle entre une syllabe finale et la syllabe suivante requiert encore presque impérieusement une structure définie du vers, ici une césure penthémimère ; la césure au trochée IIIe se heurte, en effet, à l'interdit que nous avons ci-dessus signalé et l'absence de césure au IIIe pied est ici tout à fait rare [3]. Il en résulte qu'au IIe pied non plus un mot ou une fin de mot tro-

synaloephis et caesuris in versu hexametro Latino, Diss. Göttingen, 1910, p. 42. Je dois à l'obligeance de M. R. Richard le relevé des exceptions pour Lucain (I, 124, 357, 488, 610 ; II, 459, 643 ; V, 296, 431, 528 ; VII, 188, 742, avec *-que* au trochée IIe dans tous ces exemples, sauf en I, 488). Pour Valerius Flaccus, cf. Kösters, *op. cit.*, p. 10.

1. Lucret. I, 297, 853 ; II, 221, 818 ; III, 207, 835 ; IV, 139, 198 ; V, 25, 490, 870 ; VI, 123, 193, 593, 660, 965 ; avec *-que* au trochée IIe, I, 674, 757 ; II, 213, VI, 676 ; avec *-que* au trochée IIIe, II, 619, IV, 650, 995 ; VI, 376, 945 ; Horat., *Sat.* I, 3, 38 ; 4, 46 ; 9, 31 ; II, 8, 59 ; *Ep.* I, 14, 30 ; II, 1, 162 ; 2, 57, 185 ; *AP.* 52, 121, 454 ; avec *-que* au trochée IIe, *Sat.* I, 4, 1 ; *Ep.* I, 1, 24 ; avec *-que* au trochée IIIe, *Ep.* I, 7, 89 ; 9, 4 ; Vergil., *Buc.* V, 52 ; IX, 60 ; *Aen.* IV, 316, 486 ; V, 591, 856 avec *-que* au trochée IIIe ; Cic., *Aratea*, XXXIII Buescu, 31, 76 ; XXXVII, 1 et 2 ; *De consul.* II, 40 avec *-que* au trochée IIIe ; Catull. 64, 115, 141, 206 avec *-que* au trochée IIIe ; Propert. II, 33, 9 ; III, 6, 25 ; IV, 7, 41.

2. Pourcentage chez Homère d'après J. La Roche, *Der Hexameter bei Vergil*, WS. 23, 1901, p. 124 ; chez Valerius Flaccus d'après Kösters, *op. cit.*, p. 10.

3. 30 exemples chez Lucrèce (I, 349, 732, 749 ; II, 283, 556, 1036, 1051 ; III, 58, 102, 317, 496 ; IV, 205, 392, 857, 1142, 1199 ; V, 114, 856, 1162, 1173, 1441 ; VI, 325, 1278 ; — avec *-que* au trochée IIe, II, 70, 270 ; III, 525 ; IV, 493, 680 ; VI, 582, 1191) ; 15 chez Horace (*Sat.* I, 4, 90 ; 7, 30 ; 10, 84 ; II, 7, 57, 85 ; *Ep.* I, 1, 94 ; 4, 10 ; 6, 34 ; 18, 3, 52 ; II, 1, 129 ; 2, 101 ; — avec *-que* [*-ne*] au trochée IIe, *Ep.* I, 19, 14 ; II, 1, 147, 204) ; 7 chez Virgile (*Aen.* VI, 480 ; X, 256, 877, 900 ; — avec *-que* au trochée IIe, *Buc.* VIII, 35 ; *Aen.* II, 263, 549).

chaïques ne peuvent être très fréquents : chez Lucrèce, en 100 vers, on en compte en moyenne 9, 10 dans Catulle LXIV, 12 dans l'*Énéide*, 15 chez Lucain, 17 dans les *Métamorphoses*[1]. Le pourcentage de 10 représente sans doute, eu égard à la constitution du vocabulaire latin, un minimum au-dessous duquel un poète ne descendrait que s'il entendait s'interdire systématiquement ce partage. En effet, les mots ïambiques, presque inutilisables pour conclure un dactyle IV^e^ ou V^e^, requérant lorsqu'ils figurent au dactyle III^e^ une architecture compliquée du vers tout entier, ne peuvent être utilisés, sans astreindre trop rigoureusement le poète, qu'au II^e^ et au I^er^ pied.

Le I^er^ pied doit aux libertés du début du vers une très grande plasticité ; dès le début de l'époque classique, les mots trochaïques sont fréquents au début du vers. Chez Lucrèce, il y en a 812 (12 %) ; dans Catulle LXIV, il y en a 46 (11 %) ; dans les *Géorgiques*, 354 (16 %) ; dans les 1.000 premiers vers des *Métamorphoses*, 231 (23 %)[2].

C) Si le partage des brèves d'un dactyle entre une syllabe finale et celle qui la suit constitue en latin une sorte d'anomalie, à plus forte raison les poètes évitent-ils de faire coïncider avec cet accident une ponctuation syntaxique forte. Le cas du trochée III^e^ est particulièrement significatif, car les Grecs donnaient ici un exemple qui n'a pas été suivi. Dans les 1.000 premiers vers de l'*Iliade*, d'Aratos et d'Apollonios de Rhodes, je compte 27, 25 et 24 ponctuations à cette place ; dans tout Lucrèce, j'en relève 4 seulement, 1 seule chez Catulle, 11 dans les *Géorgiques*, 3 en 1.000 vers de l'*Énéide* (II + VI, 1-196), 3 dans *Métam.* I-II, 1 seule dans Lucain I-VII, 2 dans les 1.000 premiers vers de Valerius Flaccus. Il y en a 17 dans les *Bucoliques* ; c'est évidemment, dans ce recueil, un hellénisme[3].

1. Nous empruntons ces chiffres au tableau II de Drexler, cf. *supra*, p. 184, n. 4, et notre observation sur l'interprétation de ces données.

2. Pour Lucrèce, le chiffre est emprunté à Ch. Dubois, *Lucrèce poète dactylique*, p. 633.

3. Lorsqu'on veut éclairer la métrique par la syntaxe et non la phraséologie ou le style par la métrique, il est important, croyons-nous, de s'en tenir aux seules ponctuations fortes (. ; : ? ! en latin et . · ; en grec) ; nous avons adopté la ponctuation des éd. Guillaume Budé pour Homère, Lucrèce, Catulle, Virgile, Ovide, Lucain, de l'éd. Nisard pour Valerius Flaccus, de l'éd. Merkel pour Apollonios, de l'éd. Maass pour Aratos. — Lucret. I, 853, 954 ; II, 867 ; IV, 866 ; Catull. 66, 35 ; *Georg.* I, 299 ; II, 244 ; III, 4, 82, 107, 150, 167 ; IV, 221, 447, 448, 454 ; *Aen.* II, 48, 668 ; VI, 131 ; *Met.* I, 190, 498 ; II, 33 ; Lucan. V, 796, dans un demi-vers sans doute interpolé ; Val. Flacc. I, 445 ; II, 71.

D) Les mêmes raisons qui font un accident rythmique du partage de deux brèves entre une syllabe finale et la syllabe suivante rendent évidemment plus délicat encore un tel partage entre une pénultième suivie de finale élidée et la syllabe suivante. Voici, pour les cinq pieds où ce partage est possible, le nombre des cas qu'on peut relever chez quelques auteurs : Lucrèce, 103, 14, 3, 6, 194 ; Catulle, 6, 0, 0, 0, 25 ; Virgile, 97, 4, 1, 14, 124 ; Ovide, 122, 11, 7, 14, 105 ; Lucain, 30, 0, 0, 0, 5[1].

La rareté de ces élisions est évidemment très notable, mais plus encore leur inégale fréquence selon les pieds. Ce fait nous assure que les limitations apportées à l'emploi de ce type d'élision n'ont pas seulement des raisons phonétiques : en effet, celles-ci ne sauraient manquer de s'exercer de façon uniforme chaque fois qu'en n'importe quelle place du vers se rencontrent deux mots d'une forme donnée ; en réalité, l'exclusion presque absolue de ce partage aux pieds II, III, IV, alors qu'il est toléré aux pieds I et V, manifeste l'intervention de facteurs métriques : nous ne sommes plus seulement au plan du mot, mais au plan du demi-pied et, plus précisément, du demi-pied à telle place du vers. On notera que ces pieds I et V où l'élision est tolérée sont aussi les seuls où, indépendamment de toute élision, le partage trochaïque des brèves de l'anceps ne soit, comme nous l'avons vu, soumis à aucune condition.

E) De la même façon, le dactyle, distendu déjà dangereusement par le partage de son anceps entre deux mots, ne saurait-il, sans inconvénient, être dilaté encore par une élision antécédente qui inviterait le lecteur à en reporter le début à la finale du mot précédent. C'est ce qui explique, croyons-nous, que, hormis toujours le V^e^ pied, un mot trochaïque commençant par une voyelle soit si rarement précédé d'une syllabe élidée. Voici, pour les II^e^, III^e^, IV^e^ pieds, le nombre de cas qu'on peut relever chez quelques au-

1. Ces chiffres ne font pas état des cas où la première brève du dactyle est fournie par la syllabe initiale d'un disyllabe élidé ; on sait, en effet, qu'un tel partage du demi-pied ne soulève aucune difficulté, même chez Plaute. — Les chiffres donnés pour Lucrèce sont ceux qu'on peut déduire des observations de Ch. Dubois, *op. cit.*, p. 59, 99, 105-107, 109 ; pour Catulle, Virgile et Ovide, ceux qu'on peut déduire des observations et des tableaux de A. Siedow, *De elisionis, aphaeresis, hiatus usu in hexametris Latinis ab Ennii usque ad Ovidii tempora*, Diss. Greifswald, 1911 ; pour Lucain, ils nous ont été communiqués par M. R. Richard. Pour Lucrèce, les indications de Siedow, insuffisantes en ce qui concerne le II^e^ pied, concordent substantiellement, quant au reste, avec celles de Dubois. Pour les IV^e^ et V^e^ pieds, les chiffres de Cavallin (*op. cit.*, p. 11-14) concordent avec Dubois et Siedow à quelques unités près, sauf pour Ovide.

teurs : Lucrèce, 20, 10, 1 ; Virgile, 29, 49, 14 ; Horace, 10, 5, 2 ; Ovide, 35, 11, 15 ; Lucain, 1, 4, 0[1].

La petitesse de ces chiffres apparaît de prime abord. Mais qu'elle soit bien en rapport avec le partage de l'anceps entre deux mots, c'est ce qu'il est particulièrement facile de mettre en évidence dans le cas du trochée II^e^ ; prenons comme base le texte des *Bucoliques* et des *Géorgiques* : on y relève 311 mots choriambes ou molosses dont l'initiale soit une voyelle et constitue le longum du II^e^ pied, 131 de ces mots sont précédés d'une syllabe élidée, l'élision intervient donc ici dans 131/311 cas, soit 42 % des cas ; on y relève d'autre part 64 mots trochaïques dont l'initiale soit une voyelle et constitue le longum du II^e^ pied, 9 de ces mots sont précédés d'une syllabe élidée, l'élision intervient donc ici dans 9/64 cas, soit 14 % des cas, soit trois fois moins souvent que tout à l'heure.

L'ensemble de ces faits ne semble pas très difficile à interpréter : dans toute langue, le sentiment de la distinction des mots confère aux finales un statut particulier : elles se situent devant une pause au moins idéale, pensée, qui étoffe leur volume et qui, dans la continuité de l'énoncé, en fait des quasi-longues. On méconnaît souvent ce fait capital parce qu'on est surtout sensible aux indices, bien réels eux aussi, qui manifestent la débilité des finales par rapport aux autres syllabes du mot, leur tendance à s'abréger. Mais cette tendance à l'amuissement vaut pour la syllabe articulée et comme dans les limites du mot isolé ; dans l'énoncé, une finale ne vaut pas seulement par son articulation, mais aussi bien par le silence qui la suit et qui, précisément, la constitue finale. Il en résulte qu'un demi-pied formé d'une telle syllabe et de la syllabe qui la suit au delà de cette pause n'a pas naturellement la même valeur qu'un demi-pied formé de deux brèves initiales ou intérieures. En sus des deux syllabes qui se font entendre, il y faut loger encore, si imperceptible qu'on le suppose, le « silence » qui n'est pas séparable du sentiment de la distinction des mots[2] ; ce demi-pied est devenu trop long, le vers est faux.

Ce risque de déséquilibre doit être aggravé dans une langue

1. Pour Lucain, chiffres communiqués par M. R. Richard ; pour les autres auteurs, d'après Siedow où l'on trouvera aussi les références.

2. C'est ce qui résulte de la remarque de Quintilien, IX, 4, 108 : quand nous énonçons *turpe duceres*, « paululum morae damus inter ultimum et proximum uerbum, et *turpe* illud interuallo quodam producimus » ; cf. aussi IX, 4, 97-98.

comme le latin, où les mots semblent bien n'avoir pas seulement une existence idéale, phonologique, mais également une individualité phonétique puissante ; le latin ne se prête pas naturellement, comme le grec, à une prononciation continue, c'est-à-dire qu'il ne procède pas par syllabes ; selon l'heureuse expression de Sénèque, qu'il faudrait citer ici plus largement, il marche pas à pas, *gradarius* (*Ep.* 40, 11), mot à mot.

Dans ces conditions, on comprend que tout ce qui étoffe, aggrave, le contenu de la pause de l'intermot, accentue du même coup l'irrégularité essentielle d'un demi-pied réparti sur deux mots ; et cela qu'il s'agisse de l'écho insistant produit par le retour de cette structure, ou du rôle dévolu à cet intermot dans l'architecture rythmique du vers, ou de la dilatation de cet intermot par une ponctuation forte ou une syllabe élidée.

Bien sûr, rien de tout cela n'est irrémédiable ; la poésie est le lieu de tous les artifices, et une diction appropriée peut ramener à la régularité des éléments beaucoup plus inégaux que ceux qui résultent des accidents ci-dessus étudiés. Mais, si tout est possible, les habitudes contractées font que tout n'est pas également expédient ; c'est ce qui impose au poète les réserves que nous avons vu se manifester dans l'emploi des mots et des fins de mots trochaïques.

Mais, on l'aura remarqué, ces réserves ne se rapportent ni au début du vers ni à sa fin. Ce qui se passe au début du vers peut n'être pas significatif ; en revanche, tout ce qui concerne la fin du vers l'est sûrement. La prédilection que les poètes ont au v^{e} pied pour les mots et fins de mots trochaïques, en opposition à ce qui apparaît aux autres places du vers, va contribuer à nous éclairer sur les effets spéciaux que l'on a pu attendre de la mise en œuvre de ces structures anormales.

Les effets spéciaux

Le mérite propre d'une mise en œuvre artistique n'est pas de faire passer des irrégularités en les escamotant ou en en restreignant l'emploi, mais d'en tirer parti. L'irrégularité, le désordre local, se trouve alors devenir l'élément d'un équilibre plus complexe.

Il est aisé de voir à quelles fins le phénomène que nous venons

d'analyser peut être utilisé. En principe, les unités rythmiques, ici les demi-pieds, sont isochrones ; il en résulte qu'à l'intérieur de chaque unité les éléments qui la constituent doivent se presser d'autant plus rapidement qu'ils sont plus nombreux. Déjà, un demi-pied formé de deux brèves oblige à un débit plus rapide parce qu'il y faut articuler deux syllabes dans le temps qu'on emploie ailleurs pour en prononcer une seule. Mais le débit donnera une impression de plus grande rapidité encore si, en plus de deux syllabes, il faut y marquer la pause, si brève soit-elle, qu'imposent entre deux mots la conscience de leur distinction et les habitudes de la prononciation. Par interférence entre ces habitudes (les mots ont une certaine autonomie) et les exigences de la métrique (elle impose l'unité et le resserrement du demi-pied disyllabique), la distribution des deux brèves du dactyle entre une syllabe finale et celle qui la suit est inévitablement le principe d'une accélération du débit ; cette structure pourra être utilisée pour donner, quand il convient, une impression de hâte, de précipitation, ou de chute, de cadence : elle est éminemment pathétique et conclusive. C'est cette impression spéciale, produite sur le lecteur, prévue par le poète, qui explique, croyons-nous, les faits que nous allons maintenant passer en revue [1].

A) Le cas du trochée v^e est de tous le plus net ; c'est dans l'hexamètre latin la seule place où le partage des deux brèves entre une finale et la syllabe suivante soit fréquent, dans 46 % des vers [2]. Mais c'est aussi que la fin de vers est pour le rythme un lieu éminemment terminal.

On ne croira pas, d'ailleurs, que, pour revenir si souvent, cette structure soit entièrement dépourvue de caractères expressifs propres. Cavallin a classé un certain nombre d'œuvres selon le

1. Pour tout ce qui va suivre, nous devons beaucoup à la lecture et à la méditation des *Hexameterstudien* de Drexler ; ses observations sur la valeur des mots ïambiques devant la penthémimère ont été pour nous un trait de lumière. Mais il nous a semblé que les faits qu'il a étudiés avec tant d'acribie pouvaient être éclairés par d'autres, fondamentalement identiques, et que de l'ensemble ainsi constitué une interprétation plus simple et plus intelligible que la sienne ressortait naturellement.

2. D'après Cavallin, *op. cit.*, p. 5 et 7. — On sait qu'à partir de Tibulle le pentamètre se conclut presque toujours par un mot ïambique. Le fait a été mis par Drexler (*Hexameterstudien*, Aevum, 25, 1951, p. 533) en rapport avec ce qui s'observe devant la penthémimère où un mot ïambique a également valeur conclusive. Ce qu'il attribue à une vertu spéciale de l'ïambe frappé sur sa finale par un ictus, nous inclinons à le rapporter de façon générale à l'effet du partage trochaïque des brèves. Avec cette correction, son hypothèse sur la valeur de la clausule disyllabique du pentamètre nous paraît devoir être retenue.

pourcentage décroissant des vers conclus par la clausule de type *forma manebat*[1]. Tout le début de cette liste est occupé exclusivement par des œuvres élégiaques : les *Héroïdes* (52 %) et les *Amours* sont en tête, puis viennent Tibulle, Properce, enfin les *Fastes* (42 %) ; ensuite, on ne trouve plus que des poèmes en hexamètres continus, l'*Énéide*, Lucrèce, les satiriques (42 à 40 %), puis les *Métamorphoses* (38 %), les *Géorgiques* (36 %), Catulle (33 %), Cicéron (30 %), jusqu'au *Panégyrique de Messalla*, ce chef-d'œuvre de fausse solennité (24 %). La valeur d'animation et de pathétique attachée à cette manière de partager le dactyle ressort, croyons-nous, avec évidence, d'un tel classement.

B) Au trochée IV^e, il ne peut être question d'attacher une valeur proprement conclusive ; en règle générale, hormis les satiriques, il n'y a pas de ponctuation dans les deux derniers pieds. Ce sont les effets de vivacité et de pathétique qui se laissent donc ici le plus aisément saisir : ils sont particulièrement évidents lorsque le trochée IV^e est doublé par un trochée V^e ; cette valeur est généralement reconnue[2] et l'on n'a que l'embarras du choix pour citer les vers les plus caractéristiques, tels que :

Tib. I, 9, 83 : Hanc tibi fallaci resolutus amore Tibullus
Aen. I, 749 : ... longumque bibebat amorem

ou, dans un registre plus vif :

Lucilius, 1092 : ... surgamus, eamus, agamus
Aen. II, 380 : pressit humi nitens trepidusque repente refugit

Dans les cas où l'intermot trochaïque n'apparaît qu'au IV^e pied, l'effet est souvent moins sensible, et il y aurait quelque artifice à vouloir chaque fois le supposer. Certains mots (de type *papauera*, *originis*) ne peuvent guère, dans un vers régulier, trouver place qu'après un trochée IV^e ; les meilleurs poètes ont pu céder parfois à cette contrainte. N'oublions pas toutefois qu'il est toujours un moyen de se dérober aux nécessités de cette sorte, c'est de renoncer à employer le mot dont la valeur sémantique ne répondrait pas, au moins dans un contexte donné, à l'effet qui résulterait de sa

1. Cavallin, *op. cit.*, p. 5-6.
2. Cavallin, *op. cit.*, p. 54 ; Norden, *Aeneis B. VI* (1903), p. 417-419 ; pour le commentaire des exemples d'Horace, N.-O. Nilsson, *Metrische Stildifferenzen in den Satiren des Horaz*, p. 58-61.

structure prosodique. De fait, à parcourir une liste assez étendue d'exemples, la tonalité n'en est pas douteuse, et pour un vers comme :

Georg. IV, 243 : stellio et lucifugis congesta cubilia blattis

on en trouvera toujours trois ou quatre dans lesquels s'expriment les nuances, d'ailleurs très diverses, que concourt généralement à faire ressortir l'accélération du débit.

C) Un mot ou une fin de mot trochaïque au III^e^ pied a très souvent valeur conclusive : une ponctuation forte apparaît alors à l'hephtémimère.

Dans *Géorgiques* I-II (1.056 v.), 8 ponctuations fortes à l'hephtémimère dans les 92 vers où la première brève du dactyle III^e^ est une finale non élidée : 8/92 = 9% ; — 15 ponctuations fortes à l'hephtémimère dans les 964 autres vers (15/964 = 2 %) ou, si l'on veut, dans les 586 qui subsistent de ces 964 après défalcation de ceux où la syllabe consécutive au III^e^ anceps n'est ni un monosyllabe non élidé ni une finale non élidée (15/586 = 3 %). Ainsi, selon qu'il y a ou non mot ou fin de mot trochaïque au III^e^ pied, le nombre des ponctuations à l'hephtémimère passe de 9 % à 2 ou 3 %. Un calcul établi de la même façon à partir de *Métamorphoses* I fait ressortir une opposition plus accentuée encore entre les pourcentages des ponctuations fortes à l'hephtémimère selon qu'il y a ou non un intermot trochaïque au III^e^ pied : 16 % et 1 %. De même, à partir de Lucain VII : 36 % et 1 ou 2 %[1].

Il y a donc toujours, on le voit, beaucoup plus de ponctuations fortes, c'est-à-dire de fins de phrases, à l'hephtémimère dans les vers où existe au III^e^ pied un mot ou une fin de mot trochaïque. Toutefois, on pourrait être tenté de se demander si ce fait incontestable doit bien être mis en rapport avec l'accélération spéciale procurée par le partage des deux brèves du III^e^ anceps entre une

1. *Met.* I : 13 ponctuations à l'hephtémimère dans les 80 vers où la première brève du dactyle III^e^ est une syllabe finale non élidée : 13/80 = 16 % ; — 5 ponctuations à l'hephtémimère dans les 699 autres vers (5/699 = 1 %) ou, si l'on veut, dans les 359 qui subsistent de ces 699 après défalcation de ceux où la syllabe consécutive au III^e^ anceps n'est ni un monosyllabe non élidé ni une finale non élidée (5/359 = 1 %). — Lucain VII : 55 ponctuations à l'hephtémimère dans les 152 vers où la première brève du dactyle III^e^ est une syllabe finale non élidée : 55/152 = 36 % ; — 7 ponctuations à l'hephtémimère dans les 720 autres vers (7/720 = 1 %) ou, si l'on veut, dans les 443 qui subsistent de ces 720 après défalcation etc... (7/443 = 2 %).

finale et la syllabe suivante : cette structure, en effet, en excluant la césure penthémimère, c'est-à-dire la plus habituelle, celle qu'escompte l'auditeur, aiguise l'attente du repère rythmique ainsi différé ; cette pause, reportée un pied plus loin, à l'hephtémimère, sera plus vivement marquée du fait qu'elle s'est, quelque temps, fait attendre ; au contraire, dans les vers qui comportent une penthémimère, c'est là que la voix tend à se poser et un véritable arrêt de sens à l'hephtémimère en devient moins naturel ; ainsi, l'important ne serait pas la présence d'un mot ou d'une finale trochaïque, mais l'absence de la penthémimère.

Cette interprétation comporte sans doute aussi sa part de vérité. Il est sûr qu'une phrase qui s'achève à l'hephtémimère ne tombe pas de la même façon selon qu'il existe ou non dans le vers une césure penthémimère : avec une penthémimère, la phrase a connu, dès avant sa conclusion syntaxique, une sorte d'arrêt, suggéré par le rythme métrique, et qui dégage en un puissant relief le mot situé entre penthémimère et hephtémimère ; sans penthémimère, la phrase qui n'a pas trouvé à la place ordinaire le repos qu'elle escomptait se prolonge, s'accélère et se conclut, d'un bloc, sur l'hephtémimère. Certes, on ne saurait exclure pour autant que l'accélération procurée par le partage trochaïque du III^e^ anceps ne concourût elle-même à l'effet global ; mais l'influence propre de ce facteur n'est pas ici très facile à mettre en lumière parce qu'on ne peut l'isoler. Ce qui se passe au III^e^ pied ne devient tout à fait assuré que lorsqu'on a étudié le cas du II^e^.

D) Au II^e^ pied, en effet, ne peut intervenir aucun facteur comparable à celui que constituait au III^e^ l'exclusion de la penthémimère, et l'on n'en constate pas moins que, comme au III^e^, le partage trochaïque de l'anceps institue encore ce rythme spécial qui convient pour introduire les fins de phrase. On trouvera dans l'ouvrage de Drexler un très grand nombre d'analyses de détail tendant à montrer comment devant la penthémimère un mot ïambique (de ce type, précisément, qui requiert presque toujours le partage trochaïque du II^e^ anceps) introduit une coupure syntaxique beaucoup plus fréquemment que les mots d'autres types et surtout que les spondées : après 767 mots ïambiques il y a coupure syntaxique dans 433 cas (433/767 = 57 %), alors que, dans le même groupe de textes, après 1.465 mots spondaïques, il y a coupure syntaxique

dans 335 cas seulement (335/1.465 = 23 %)[1]. A vrai dire, on s'égare un peu dans les analyses qui aboutissent à ces chiffres : bien des interprétations, dans le détail des faits, restent sujettes à caution ; la notion de coupure syntaxique est indécise et, partant, difficile à manier ; le critère même d'après lequel ont été triés les vers soumis à analyse (vers à penthémimère prépondérante) ne se prête guère à être défini clairement.

On peut, on doit, croyons-nous, procéder de façon plus simple, au moins pour établir d'abord le fait essentiel du rapport qui existe devant la penthémimère entre structure verbale et structure syntaxique. Une fois bien établi, comme une sorte de loi rythmique, le fait de ce rapport, on pourra, le cas échéant, procéder utilement à l'étude de vers dont l'examen, pratiqué de prime abord, fût demeuré stérile, parce que ces vers ont à recevoir leur interprétation d'une loi rythmique déjà établie, beaucoup plus qu'ils ne sont aptes à promouvoir sa démonstration.

Prenons donc dans l'*Énéide* 1.000 vers quelconques (II + VI, 1-196) ; on y relève 18 ponctuations fortes à la penthémimère dans les 164 vers où la première brève du dactyle IIe est une finale non élidée : 18/164 = 11 % ; — 35 ponctuations fortes à la penthémimère dans les 836 autres vers (35/836 = 4 %) ou, si l'on veut, dans les 586 qui subsistent de ces 836 après défalcation de ceux où la syllabe consécutive au IIe anceps n'est ni un monosyllabe non élidé ni une finale non élidée (35/586 = 6 %). Ainsi, selon qu'il y a ou non mot ou fin de mot trochaïque au IIe pied, le nombre des ponctuations à la penthémimère passe de 11 % à 4 ou 6 %. Un calcul établi de la même façon à partir de *Métamorphoses* I fait ressortir une opposition semblable entre les pourcentages des ponctuations fortes à la penthémimère selon qu'il y a ou non un intermot trochaïque au IIe pied : 20 % et 7 ou 8 %. De même, à partir de Lucain VII : 25 % et 7 ou 9 %. On ne saurait donc douter de la valeur conclusive du rythme instauré par un intermot trochaïque IIe[2].

1. Drexler, *Hexameterstudien*, Salamanque, 1953, p. 5-66 et notamment p. 44.

2. *Met.* I : 26 ponctuations à la penthémimère dans les 130 vers où la première brève du dactyle IIe est une syllabe finale non élidée : 26/130 = 20 % ; — 45 ponctuations à la penthémimère dans les 649 autres vers (45/649 = 7 %) ou, si l'on veut, dans les 551 qui subsistent de ces 649 après défalcation de ceux où la syllabe consécutive au IIe anceps n'est ni un monosyllabe non élidé ni une finale non élidée (45/551 = 8 %). — Lucain VII : 35 ponctuations à la penthémimère dans les 140 vers où la première brève du dactyle IIe

E) Le premier pied est dans le vers le lieu de toutes les libertés ; de plus, après un trochée initial, on peut avoir des mots de type assez varié : *meis, uirumque, Syracosio.* Il est donc particulièrement difficile d'établir des comparaisons d'où puisse résulter une appréciation de la valeur distinctive des différentes structures verbales. Drexler pourtant, ici encore, a eu le grand mérite d'engager la recherche, mais sur une base peut-être trop limitée et où se restreint la portée de sa découverte. Étudiant la structure des trois premiers demi-pieds dans les vers du type trihémimère-trochée III^e^-hephtémimère, il est arrivé à conclure qu'il existe une tendance à placer un mot ïambique (c'est-à-dire, presque toujours, à commencer le vers par un trochée) devant la trihémimère quand celle-ci est marquée d'une coupure syntaxique[1]. En fait, l'examen d'un matériel plus étendu montre que les manifestations de cette tendance ne sont nullement limitées aux vers du type retenu par Drexler. Prenons, à l'exclusion précisément des vers qui présentent un intermot entre les deux brèves du dactyle III^e^, tous ceux qui, dans les *Géorgiques*, présentent une trihémimère, plus précisément tous ceux où la syllabe consécutive au I^er^ anceps est suivie d'un intermot et n'est pas élidée ; ces vers sont au nombre de 1.011 ; on y relève 30 ponctuations fortes à la trihémimère dans les 191 vers qui commencent par un trochée : 30/191 = 16 % ; — 23 ponctuations fortes à la trihémimère dans les 820 autres vers (23/820 = 3 %) ; ainsi, selon que le vers commence, ou non, par un trochée, le nombre de ponctuations à la trihémimère passe de 16 % à 3 %.

L'expressivité d'un trochée I^er^ nous est surtout sensible lorsque l'effet en est repris par un trochée II^e^. L'impression produite semble avoir été très comparable à celle qui résulte d'un trochée IV^e^ suivi d'un trochée V^e^, aux différences près, bien entendu, qui proviennent de la situation différente de ces groupes au début ou à la fin du vers. Au début du vers, la vivacité de l'attaque est plus sensible, comme à la fin du vers domine la *mollities* élégiaque. Chacun ressent vivement, je suppose, l'allégresse guerrière et décidée du premier vers de l'*Énéide* : *arma uirumque cano ;* il n'est pas non plus très difficile de classer en un petit nombre de catégories tous

est une syllabe finale non élidée : 35/140 = 25 % ; — 49 ponctuations à la penthémimère dans les 732 autres vers (49/732 = 7 %) ou, si l'on veut, dans les 569 qui subsistent de ces 732 après défalcation etc... (49/569 = 9 %).

1. Drexler, *Hexameterstudien*, Aevum, 25, 1951, p. 520-534.

les exemples que fournit un texte : dans les *Bucoliques*, on reconnaîtra aisément la *mollities* dans VI, 10 et X, 31 ; — la vivacité de l'émotion dans II, 15 ; V, 52 ; VIII, 30 ; IX, 15 ; — l'évocation d'un mouvement rapide dans II, 18, 63 ; X, 5 ; — restent IV, 38, qui n'est sûrement pas un vers banal avec son report de *uector* après la penthémimère (cf. *supra*, p. 194), et I, 31, VI, 31, deux vers formulaires. Les partages trochaïques renforcent l'impression de rapidité qui résulte de l'emploi des dactyles.

Ainsi, d'un bout à l'autre du vers, en chaque pied, il se vérifie bien que la perturbation introduite dans le rythme par le partage de l'anceps entre une syllabe finale et la suivante est utilisée généralement par le poète pour resserrer plus puissamment la fin d'une unité syntaxique ou animer le vers par une vivacité et un pathétique exceptionnels.

Conclusion

Du fait de la structure d'un anceps qu'on peut partager entre deux mots, le dactyle, par lui-même, se prête à des combinaisons verbales plus variées que le spondée ; mais la poésie latine en hexamètres ne les a d'abord exploitées que très timidement : avant de parvenir à *saepe leui somnum suadebit inire susurro*, le poète a longtemps gardé comme son idéal le type de l'hexapodie lyrique : *lumine sic tremulo terra et caua caerula candent* (Ennius, *Melanippe*). Les interdits plus ou moins rigoureux qui pèsent sur les intermots trochaïques, la tendance à les réserver pour des effets spéciaux ont eu ainsi pour conséquence que dans le vers latin il y a moins de possibilités ou d'opportunités de former des dactyles que dans le vers grec. L'inégale proportion de dactyles qu'on observe dans les deux poésies trouve ici une part de son explication.

De même — et pour une part, également — un aspect de l'évolution de l'hexamètre. Sans doute, l'accroissement progressif qu'on y constate du pourcentage des dactyles ne s'explique-t-il pas uniquement par le recours de plus en plus libre aux mots et aux fins de mots trochaïques ; ce dernier facteur, toutefois, n'est sûrement pas négligeable. Par exemple, au III^e^ pied et sur 100 vers, Lucrèce a 6 intermots trochaïques, Virgile en a 4 de plus, Ovide 5, Lucain 13 ; ces écarts ont quelque analogie avec ceux qui apparaissent entre les mêmes poètes quant à la nature du III^e^ pied : sur 100 vers,